



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
FÉDÉRATION DU
MAINE-ET-LOIRE

Permanence parlementaire

A l'attention de XXX

XXX

49000 ANGERS

Angers, le 30 mars 2015

Monsieur le député,

La politique familiale fait l'objet, depuis 2012, de tension entre les français et le Gouvernement. La loi sur le mariage entre personnes de même sexe a fragilisé les repères de modèle familial et les repères de filiation, également mis à mal par l'offensive en faveur de la GPA et de la PMA.

Le Gouvernement a, en outre, fragilisé les familles financièrement, en rabotant successivement les différentes prestations sous couvert d'économie : baisse du plafond du quotient familial, suppression des réductions d'impôt pour frais de scolarité, diminution de la prestation d'accueil du jeune enfant, fiscalisation des majorations de pension accordées aux parents de familles nombreuses.

De plus, pour « moderniser » notre politique familiale, d'autres éléments ont été ajoutés rendant toujours plus difficile la vie des familles et amoindissant le rôle des parents, premiers et principaux éducateurs de leurs enfants : modulation des allocations familiales en fonction des revenus, partage imposé du congé parental, travail du dimanche, restriction du temps partiel, individualisation de l'impôt, ouverture de l'école dès 2 ans, etc.

La famille n'est pas un coût pour la société, mais un investissement d'avenir ! La politique familiale n'est pas une politique sociale. Elle prend en effet en compte la contribution positive des familles pour la société et n'a pas, par essence, un rôle de redistribution envers les familles modestes.

Quand d'autres pays européens peinent à renouveler les générations, la France affiche un des meilleurs taux de fécondité. Pendant des décennies, cette politique familiale a été notre meilleur investissement.

Les conséquences de ces mesures sont graves et multiples. D'ores et déjà, 60% des français estiment que les mesures gouvernementales pourraient les conduire à différer une nouvelle naissance (sondage IFOP pour les AFC – octobre 2014).

36, rue Barra
49100 Angers
Email : AFC49@afc-france.org
www.afc-france.org
@AFC_Anjou
facebook.com/afc.angers

Membre de la Confédération nationale des AFC, mouvement national reconnu d'utilité publique.



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
FÉDÉRATION DU
MAINE-ET-LOIRE

De faibles variations de la politique familiale engendreront des effets majeurs sur la natalité et donc sur l'assurance vieillesse : 0,2 points de baisse de natalité équivaut à 29 milliards de manque pour l'assurance vieillesse. Ces mesures conduiront certainement aussi à mettre progressivement en cause l'ensemble des systèmes mutualisés français : retraites, santé, chômage.

La solidarité familiale en sort affaiblie, tout comme le très délicat équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle. Hors il est reconnu que ce sont ces facteurs qui entraînent une hausse des ruptures de vie commune. Tout cela induit des coûts très importants pour la société, car les familles monoparentales sont parmi les plus précaires. Une place de crèche revient 5 fois plus chère que les prestations octroyées aux parents souhaitant favoriser l'éducation de leur jeune enfant à domicile !

Par ailleurs, la branche famille de la sécurité sociale est en déficit, non par le fait de la politique familiale, mais par une collusion avec la politique sociale. Sur l'ensemble des prestations dépensées, moins de 50% correspondent à des prestations familiales (dont 32% sous conditions de ressources). Les autres prestations sont ouvertes aussi bien aux familles qu'à des personnes sans enfants à charges, comme c'est le cas des aides au logement, des aides aux adultes handicapés ou du RSA. Dans d'autres cas, les caisses d'allocations familiales ont été substituées aux caisses de retraites ou mises à contribution pour des actions sociales et non familiales.

Les Associations Familiales Catholiques travaillent depuis longtemps sur ces questions. Nous vous avons fait parvenir, en novembre dernier, deux fiches de synthèse, l'une consacrée à nos propositions sur la politique familiale, et l'autre à la distinction entre politique familiale et politique sociale. Nous nous proposons de vous rencontrer afin de dialoguer sur ce sujet et vous exposer nos propositions et pistes d'actions concrètes. La politique familiale est une politique d'investissement qui garantit l'avenir pérenne de la société toute entière.

Me tenant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le député, à l'expression de mes sentiments respectueux.

36, rue Barra
49100 Angers
Email : AFC49@afc-france.org
www.afc-france.org
@AFC_Anjou
facebook.com/afc.angers

Membre de la Confédération nationale des AFC, mouvement national reconnu d'utilité publique.

Le Président,
Nicolas BERTOUT